



Remiremont, le 28 décembre 2018

A Monsieur LANNELONGUE

Directeur général ARS Grand Est

3 boulevard Joffre

CS 80071 –

54036 NANCY CEDEX

Monsieur le Directeur de l'ARS Grand Est,

L'ADEMAT-H sollicite en urgence une audience et une réunion de travail avec vous dans les toutes premières semaines de janvier concernant non seulement le plan de performance proposé aux hôpitaux de Remiremont et d'Epinal, mais plus précisément le devenir de l'établissement hospitalier romarimontain. Nous avons en effet le sentiment de vivre un mauvais scénario et de subir un jeu de dupes. Et pourtant nous ne voulons pas croire ce qu'annonce la presse : comment est-il possible d'envisager la signature du contrat de performance avec le directeur des centres hospitaliers de Remiremont et d'Epinal dès le 15 janvier prochain, comme si tout était scellé ? Est-ce que le rejet massif de ce plan n'a aucun sens pour vous ? Comment pourriez-vous ne tenir aucun compte de l'avis négatif des diverses instances du CHG Remiremont, de la CME et du Conseil de Surveillance en particulier, ou de la très forte réaction locale opposée à ce plan qui s'est manifestée à nouveau dans les rues de Remiremont le 1 décembre dernier (1000 personnes dont de nombreux élus locaux).

Nous ne pouvons-nous résigner à ce qui s'apparente à un passage en force, voire à une provocation. Cela est d'autant plus mal venu en cette période particulière. Est-il bien utile d'augmenter le désengagement de l'action publique dans les territoires ruraux et de continuer à faire disparaître progressivement et insidieusement des services auxquels la population reste très attachée ? Face à l'expression d'une colère qui ne cesse de monter dans notre pays comme dans nos vallées vosgiennes, colère qui dit beaucoup du rejet d'un pouvoir technocratique et de la surdité des élites au pouvoir aux difficultés de la vie quotidienne des gens, pensez-vous nécessaire de continuer à mettre de l'huile sur le feu ?

ADEMAT-H Association pour la défense, le maintien et l'amélioration de la maternité et de l'hôpital de Remiremont

*Siege social : 1 place de l'abbaye 88200 REMIREMONT
Adresse postale : 60route du droit 88290 THIEFOSSÉ Tel 06 82 98 81 54*

Pour les territoires concernés, pour les populations qui y vivent, pour les professionnels de santé et les personnels hospitaliers qui y travaillent, ce contrat de performance résonne comme une agression. Il ne peut être ressenti que comme un acte de mépris.

Vous devez pouvoir mesurer notre réaction associative à l'aune des derniers événements provoqués par le zèle du Directeur local des établissements hospitaliers particulièrement pressé de mettre en œuvre ce plan avant même sa signature. On peut même s'interroger sur ses véritables motivations dès lors que son management met le personnel sous pression dans une ambiance délétère qui fait fuir de nombreux médecins et va complètement à contrario de votre souhait affiché de conforter l'attractivité de l'établissement. La suppression de 7 cadres bi-sites signe-t-il la fin d'un projet de relation entre Epinal et Remiremont, pour favoriser un rapprochement public privé à Epinal et le développement de la seule gériatrie à Remiremont. N'est-ce pas la traduction d'une volonté de démanteler le CHG de Remiremont et de mettre tout le monde devant le fait accompli? Nous vous prions d'agir au plus vite en prenant toutes mesures qui mettront un terme à ces pratiques et inverseront rapidement ces dérapages. Nous alertons simultanément monsieur le Président du conseil de surveillance de Remiremont qui dispose d'un pouvoir de contrôle d'établissement et qui semble placé dans l'ignorance de telles dispositions.

Par ailleurs la nomination de Mr Vannson comme médiateur dans ce dossier pose la question d'une double incompatibilité à agir dans la sérénité. Le cumul de ses différentes fonctions de Conseiller départemental du canton de Remiremont, de Président du conseil départemental des Vosges et de membre du conseil de surveillance du CHG de Remiremont pose la question juridique d'un conflit d'intérêts manifeste et d'une absence de neutralité pour animer une telle mission.

La lutte contre la désertification médicale exige que nous conservions à Remiremont un hôpital général avec ses trois fonctions MCO.

C'est pourquoi notre association, forte non seulement de ses adhérents, personnes physiques et morales du Pôle d'équilibre territorial rural du Pays de Remiremont porte des Vosges méridionales (vallées vosgiennes et haute-saônoises regroupant plus de 100 000 habitants), vous demande de prendre une décision rapide de gel de toute décision qui conduirait à ajouter une catastrophe sanitaire à une réalité sociale déjà bien difficile.

Pour ne reprendre que l'indicateur le plus emblématique mais qui traduit froidement, ô combien, la souffrance des gens d'ici, notre département affiche un taux de mortalité prématurée (avant 60 ans, non lié à l'âge) supérieur de plus de 20% au reste du pays. Cette situation mérite d'élaborer une toute autre réponse.

C'est pourquoi nous vous demandons d'annuler le contrat de performance actuellement proposé, de suspendre le COPIL dont la composition et le secret des débats ne peuvent qu'ajouter de la confusion au manque de confiance et de mettre un terme à la mission de médiation de Monsieur VANNSON.

Il n'est pas trop tard pour s'engager dans une autre approche de ce dossier sanitaire en participant à la co- construction d'un projet territorial de santé.

ADEMAT-H Association pour la défense, le maintien et l'amélioration de la maternité et de l'hôpital de Remiremont

*Siege social : 1 place de l'abbaye 88200 REMIREMONT
Adresse postale : 60route du droit 88290 THIEFOSSÉ Tel 06 82 98 81 54*

Les maires avec leurs conseils municipaux, les organisations syndicales, mutualistes, les associations, les professionnels de santé hospitalière et libérale, les citoyens... doivent y être associés pour participer à définir des alternatives de long terme qui s'attachent à répondre aux besoins sanitaires de la population et maintiennent un service public complet. La performance c'est l'amélioration du service public, la réduction des inégalités de santé et de vie, la réduction des gaz à effets de serre, le développement des circuits courts y compris pour se soigner.

La puissance publique aurait tout intérêt à fournir l'accompagnement professionnel et les outils méthodologiques, scientifiques pour concrétiser ce projet qui peut aussi se construire en lien avec l'organisation du grand débat souhaité par le gouvernement.

Monsieur le Directeur régional, renoncez à cette signature qui méprise la Loi Montagne et le principe d'exception territoriale. Les Vosges cristallines et le nord Haute Saône, ne sont pas les Vosges centrales. Ce contrat ne fera qu'ajouter de la colère à la colère alors qu'au plus haut niveau de l'Etat on appelle à l'apaisement et au dialogue.

Dans l'attente de votre réponse à ces diverses propositions que nous avons souhaitées constructives malgré le contexte peu favorable, nous restons à votre disposition pour convenir au plus tôt d'une entrevue dont nous pourrions convenir ensemble du format.

Au nom de l'ADEMAT-H, je vous souhaite une bonne fin d'année et vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, à l'assurance de ma meilleure considération.

Pour l'ADEMAT-H,

Jean Pierrel,

Président

Copie – Monsieur le préfet de Vosges

- Monsieur le Président du conseil de surveillance de Remiremont
- Monsieur le président de la CME Remiremont
- Monsieur le Président du Conseil de l'ordre des médecins des Vosges
- Madame la Présidente de la coordination nationale des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité.
- *Nous nous autorisons à utiliser toute ou partie du contenu de ce courrier pour le rendre public.*

ADEMAT-H Association pour la défense, le maintien et l'amélioration de la maternité et de l'hôpital de Remiremont

*Siege social : 1 place de l'abbaye 88200 REMIREMONT
Adresse postale : 60route du droit 88290 THIEFOSSE Tel 06 82 98 81 54*